CANDIDATE AU PROCHAIN SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

Louisa Hanoune en «vraie» opposante de Bouteflika, le temps d'une campagne électorale

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, qui a ménagé pendant longtemps le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'a violemment critiqué hier, à l'occasion du conseil national du parti, tenu à Zéralda. Ces critiques vont survivre le temps d'une campagne électorale, durant laquelle la candidate du PT tentera de jouer convenablement son rôle de lièvre, en faisant un peu d'opposition.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - La dirigeante du PT a qualifié les dernières annonces faites par Bouteflika, à propos de l'effacement des dettes des agriculteurs, de l'augmentation de la bourse des étudiants et du règlement des salaires impayés de 22 000 travailleurs, de promesses électorales et décisions visant un apaisement social. Elle n'a pas hésité à qualifier l'augmentation des bourses des étudiants d'insignifiante.

Louisa Hanoune est pour l'effacement de la dette de ceux qu'elle considère comme de petits agriculteurs, mais aussi pour la condamnation de ceux qui ont détourné l'argent de la relance du secteur agricole.

Modérant un tant soit peu le ton, la candidate du PT dira que les mesures sociales et économiques qui ont été adoptées par l'Etat restent insuffisantes. Louisa Hanoune, qui veut donner l'impression d'être la parfaite concurrente du candidat du régime algérien, affirme que son parti a mené «une campagne propre pour la collecte des signatures».

Elle fustige les partisans de Bouteflika qu'elle accuse, sans les citer, d'exercer une pression sur les fonctionnaires des administrations publiques et de profiter de la situation précaire de certaines personnes pour collecter des signatures au profit de leur candidat.

«Nous ne sommes pas de ceux qui se réveillent le matin et se retrouvent avec une centaine, un millier, voire même un million de signatures, dont on sait la manière avec laquelle elles ont été obtenues», indiquera-t-elle, parlant d'un chantage exercé sur les consciences.

Elle dit que son parti n'a pas eu recours à ce genre de pratiques, qui la font douter implicitement de la transparence de l'élection présidentielle du 9 avril prochain.

La survie de la commission de surveillance des élections est «une preuve que notre pays n'a pas encore atteint le bout du tunnel», ajoute-t-elle. Hanoune affirme, à ce propos, avoir adressé des réserves au président de la République à propos de la composante de cette commission.

Mme Hanoune trouve paradoxale la présence de représentants de partis qui n'ont pas de candidats ou qui ont boycotté la prochaine échéance, au sein de cette commission. Elle doute aussi de la neutralité des commissions de surveillance locales lors du prochain rendez-vous électoral.

Elle justifiera ses craintes par le fait que ces commissions peuvent facilement falsifier les procès-verbaux qui sont transmis à la wilaya. Pour elle, la présence des observateurs étrangers est une atteinte à la souveraineté nationale.

Elle ajoutera que ces derniers seront incapables d'assurer une transparence du scrutin. L'oratrice dira aussi que certains présidents de commissions de surveillance ont déjà commencé à vendre les accréditations. Pourtant, et malgré tous ces dérapages, Louisa Hanoune veut aller jusqu'au bout du processus électoral en participant à un scrutin boycotté même par des islamistes, qui sont les premiers à bénéficier de dix ans de règne qui les a réhabilités et leur a redonné de la force au sein des institutions et de la société.

Cela sans parler des partis démocrates, qui ne veulent pas cautionner un pouvoir qui a fait, en l'espace d'une décennie, table rase sur tous les acquis démocratiques et réduit l'opposition à sa plus simple expression. Mais la secrétaire générale du PT trouvera le moyen de justifier sa décision de participation à la prochaine mascarade électorale. Elle ponctue à chaque fois son discours par «il faut toujours remettre les choses dans leur contexte». Louisa Hanoune dira ainsi que sa participation à la présidentielle d'avril prochain est une manière d'opérer une rupture avec l'acte de boycott, qui est devenu, selon elle, une tradition. «On ne peut rester neutre devant une telle situation. Ce scrutin va consacrer la rupture contre la provocation et le parti unique», pense-t-elle, ajoutant que «le PT n'est pas une nébuleuse ou un parti qui n'apparaît sur la scène que le temps d'une élection».

La seule femme candidate à la présidentielle d'avril 2009 ne croit pas en la diminution du taux de chômage dans le pays. Elle critique sans retenue les différents dispositifs instaurés par l'Etat pour lutter contre le chômage des jeunes diplômés. Oubliant Chakib Khelil et Abdelhamid Temmar, cette fois-ci, elle s'attaquera au ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas, et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh.

Elle considère en fait qu'il y a une véritable cacophonie qui engendre un enchevêtrement dans les prérogatives des deux départements ministériels en matière de gestion du dossier de l'emploi.

Evoquant le code de la famille, Louisa Hanoune trouvera l'occasion de descendre en flammes, sans le citer, un autre candidat aux élections, Mohamed Saïd, qui se dit contre sa révision.

Elle profite de l'occasion pour égratigner Bouteflika au sujet de la question de la politique des quotas, en ce qui concerne la représentativité de la femme au sein des institutions publiques et des assemblées élues. Elle croit qu'une telle proposition risque d'alimenter l'esprit de cooptation au sein des formations politiques et d'aggraver davantage le clientélisme en leur sein.

Durant une heure et demie d'un discours, contradictoire et peu convaincant, Louisa Hanoune a excellé dans l'art d'exprimer une véritable opposition envers un président de la République qu'elle a constamment évité de critiquer, semblant oublier qu'au sein de la société, la majorité pense que les jeux sont déjà faits.

L. M.

MASCARA

Des peines de 1 et 7 ans de prison ferme dans l'affaire des cartes grises

Après 5 jours de procès en session criminelle, le verdict concernant l'affaire des cartes grises est tombé tard dans la soirée de dimanche. Le commissaire priseur, l'accusé principal, domicilié à Arzew, a été condamné à sept ans de prison et à une amende de 1 million de dinars. Le responsable de l'annexe communale de Bab-Ali à Mascara, B.Y., et B.M., tous deux commerçants, ont écopé quant à eux 5 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA.

Deux autres individus, également commerçants, se verront infliger une peine de 4 ans de prison ferme. A.T., ingénieur à la direction des mines, et A.A., chef de service au niveau de la DRAG de Mascara, se verront prononcer contre eux 3 ans de prison ferme et des amendes de 1 million et 200 000 DA.

Six autres accusés écoperont de deux ans de prison ferme et quatre d'entre eux devront verser une amende de 200 000 DA. Enfin, une année de prison a été prononcée contre deux accusés alors que douze autres ont été relaxés. L'affaire, pour rappel, fut instruite suite à des lettres anonymes parvenues au procureur de la République à la suite desquelles une enquête fut diligentée par les services de la police de Mascara. Ce sont en tout 347 véhicules lourds et légers qui étaient concernés par ce vaste trafic avec une introduction illégale de voitures sur le territoire national.

Signalons que les faits remontent aux années 2004 et 2006 alors que l'enquête avait débuté en 2007. Les chefs d'inculpation étaient, entre autres, faux et usage de faux, falsification de documents.

Dans son réquisitoire, le procureur avait requis la perpétuité contre le commissaire priseur, des peines de 20 ans contre l'ingénieur des mines, le responsable du service de la DRAG et le responsable de l'annexe communale. D'autres peines de 15 et 10 ans avaient également été requises contre deux accusés.

M. Meddeber

SNJ

Les femmes journalistes débattent leurs problèmes

Etre femme travailleuse en Algérie, cela exige beaucoup de devoirs et moins de droits. Pour la femme journaliste, c'est aussi le cas, avec la différence que cette dernière, absorbée par son travail et refusant d'admettre l'existence d'une discrimination entre elle et son collègue homme, se retrouve généralement lésée dans ses droits, qu'elle ne revendique même pas.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - «Les droits des femmes journalistes» est le thème de la journée d'étude qui a eu lieu hier à la salle de conférences de la Maison de la presse Tahar-Djaout, tenue à l'initiative du Syndicat national des journalistes, en collaboration avec la commission femmes de l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA).

Les journalistes femmes ont été conviées à débattre leurs problèmes au sein de la corporation et à proposer des solutions qui seront présentées dans le cadre des conventions collectives que le SNJ s'apprête à négocier avec les directions des organes de la presse publique et privée. Si la discrimination économique, voire salariale, n'a pas été particulièrement posée par l'assistance, il est, toutefois, important de signaler que l'accès aux postes de responsabilité pour les femmes a été soulevé avec insistance. Les femmes journalistes se battent au quotidien pour s'imposer et s'affirmer, alors que ce sont leurs collègues hommes qui bénéficient naturellement de promotions. «J'ai lutté dur et j'ai travaillé plus que tout le monde pour arracher mon poste», a témoigné la rédactrice en chef d'un quotidien national. Il faut avouer, cependant, que la nouvelle génération des femmes journalistes souffre d'un manque flagrant de formation et surtout de connaissance de leurs droits.

Elles sont de moins en moins nombreuses à désavouer ou à se défendre devant leurs responsables hiérarchiques, même quand il s'agit d'arracher un droit légitime. A qui la faute ? s'interrogent les journalistes.

L'absence d'un cadre organisé qui regrouperait les femmes journalistes autour de leurs revendications spécifiques pourrait être à l'origine de la situation de précarité que vivent beaucoup d'entre elles.

La représentante de la commission femmes de l'UGTA, Mme Nadjia Zeghouda, a insisté sur la création d'un comité des femmes journalistes à l'intérieur du SNJ afin que ces dernières puissent mieux se défendre et veiller au respect des droits inscrits dans le statut particulier du journaliste adopté en mai 2008.

Des cycles de formation sur les questions de leadership féminin seront, par ailleurs, assurés pour les femmes journalistes par le SNJ.

R. M.

8 MARS À BOUMERDÈS

Une journée printanière

Le ciel a apporté sa touche pour rendre plus belle cette journée du 8 Mars, dédiée à la moitié de l'homme

Du haut, Rachid Mimouni doit être heureux. Dans la maison de la culture qui porte son nom, bon nombre de femmes et de jeunes filles venues de toute la wilaya de Boumerdès se pressaient pour partager des moments conviviaux. Il n'y avait pas de discours des officiels qui ont visité les stands ni de vagues promesses. C'est mieux ainsi. Tout ce que le génie féminin produit a été exposé : broderie, habillement, bijoux, cuisine du terroir, gâteaux de chez nous, orfèvrerie... L'élégance des filles de Taourga habillées en robes kabyles ou celle des jeunes filles stagiaires de l'école de tourisme d'El Kerma vêtues de tailleurs, ajoutaient de la beauté à cette rencontre. Les policières de Boumerdès étaient également élégantes dans leur tenue de combat, en recevant les autorités de la wilaya. Plusieurs d'entre elles ont été honorées à l'occasion, pour leur travail sur le terrain dans le cadre de la police de proximité. Les services de M. El Affani, directeur de la Sûreté de la wilaya de l'ex-Rocher noir, n'ont pas oublié deux policières assassinées par les terroristes islamistes. Il s'agit de Hadjem Hadda et Oublil Rachida. Ce sont leurs mamans qui ont été appelées pour recevoir une reconnaissance symbolique.

Abachi L.